

Premiers Secours en Santé Mentale PSSM France - module Standard - présentiel - 14 heures

Référence : SM10

Présentation de la formation

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Les + de la formation

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

À qui s'adresse la formation

Profils des participants : tout public à partir de 18 ans

Pré-requis : aucun

Accessibilité :

- **Modalité d'accès** : être âgé(e) de 18 ans à la date de la formation et résider en France métropolitaine ou DOM-TOM.
- **Délai d'accès** : 15 jours minimum avant le début de la formation
- **Adaptation possible** de la formation en fonction du type de handicap (nous prévenir au moins 15 j avant le lancement)

Objectifs pédagogiques et opérationnels

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs

Hélène Hourtané EI

SIRET : 90311392600013 - APE : 8559A - <https://helenehourtane.fr>

NDA d'Organisme de Formation : 76810187381 - DREETS Occitanie

94 rue Plaine Saint Martin 81000 Albi – Contact : bonjour@helenehourtane.fr – 07 87 58 55 67

Programme détaillé et progression pédagogique

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

DEMI-JOURNÉE 1

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
 - > Cadre des premiers secours en santé mentale
 - > Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
 - > Signes et symptômes
 - > Interventions

DEMI-JOURNÉE 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
 - > Signes et symptômes
 - > Interventions

DEMI-JOURNÉE 3

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
 - > Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
 - > Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
 - > Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
- Présentation des troubles psychotiques
 - > Signes et symptômes
 - > Interventions

DEMI-JOURNÉE 4

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Hélène Hourtané EI

SIRET : 90311392600013 - APE : 8559A - <https://helenehourtane.fr>

NDA d'Organisme de Formation : 76810187381 - DREETS Occitanie

94 rue Plaine Saint Martin 81000 Albi – Contact : bonjour@helenehourtane.fr – 07 87 58 55 67

Programme de formation

Document V4 édité / mis à jour
le 15/04/2024
3/4



Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
- > Signes, symptômes
- > Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...)

Organisation de la formation

Intervenante - formatrice : Hélène Hourtané, formatrice accréditée par PSSM France, module standard, présentiel et distanciel



Contact Organisme de Formation : Hélène Hourtané, 07 87 58 55 67, bonjour@helenehourtane.fr

Nombre de participants : effectif minimum requis : 8 stagiaires - jusqu'à 16 stagiaires maximum

Durée : 2j / 14h (dates et horaires précisés lors du choix de la session)

Lieu de la formation :

- **Inter** : précisé lors de l'inscription à la session de formation choisie : Albi, Toulouse et alentours
- **Intra** : sur site du client, ou en lieu tiers selon les modalités retenues

Modalités pédagogiques :

- Moyens techniques : support projeté ; manuel pédagogique ; vidéos ; tableaux d'affichage ; exercices en ligne, en sous-groupes et individuels en salle ; discussions ; simulations et debriefings
- Méthodes pédagogiques : expositive, interrogative, démonstrative et active avec apports théoriques, réveils pédagogiques, ludopédagogie

Accès à la formation : accueil 15 minutes avant le démarrage effectif de la formation

Matériel fourni : manuel pédagogique individuel obligatoire

Modalités :

- Présentiel synchrone
- Formats « Présentiel » possibles : 2 journées consécutives ou non (sur une période de 15 jours maxi) ou bien 4 demi-journées (sur une période de 1 mois maxi)

Hélène Hourtané EI

SIRET : 90311392600013 - APE : 8559A - <https://helenehourtane.fr>

NDA d'Organisme de Formation : 76810187381 - DREETS Occitanie

94 rue Plaine Saint Martin 81000 Albi – Contact : bonjour@helenehourtane.fr – 07 87 58 55 67

Programme de formation

Document V4 édité / mis à jour
le 15/04/2024
4/4



- **Activités pédagogiques à effectuer en intersession** (hors session en 2 journées consécutives) **et durée** : lecture du manuel et révisions du plan d'actions PSSM pour une durée totale d'environ 2 heures

Assistance technique et pédagogique (formation à distance)

Hélène Hourtané

Tel : 07 87 58 55 67

Mail : bonjour@helenehourtane.fr

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Analyse du besoin et positionnement amont
- Émargement par les participants et la formatrice
- En cours de formation : évaluation formative, QCM, mises en situation, échanges participatifs, révisions, ...
- Évaluation finale des acquis portant sur l'acquisition des notions et actions réflexes essentielles
- Questionnaire de satisfaction individuelle « à chaud »
- Questionnaire de satisfaction individuelle « à froid » (3 mois après la fin de la formation)

Sanction finale :

- Attestation individuelle de fin de formation

~~Tarif de la formation :~~

- ~~Inter : 280 € / stagiaire* en auto-financement ; à compter du 2e semestre 2024, ajouter 60 € de frais de gestion administrative pour tout financement tiers (hors frais d'envoi postal du manuel pédagogique pour les sessions en distanciel)~~

- ~~Intra : sur devis* selon le besoin et la taille du groupe~~

~~*TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts et article 202B de l'annexe II du CGI~~

~~Inscriptions : [lien de pré-inscription](#)~~

Hélène Hourtané EI

SIRET : 90311392600013 - APE : 8559A - <https://helenehourtane.fr>

NDA d'Organisme de Formation : 76810187381 - DREETS Occitanie

94 rue Plaine Saint Martin 81000 Albi – Contact : bonjour@helenehourtane.fr – 07 87 58 55 67